

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 NOVEMBRE 2014

Etaient présents : Messieurs TROCMEZ Gérard, HOCHARD Christian, PONSART Patrick, ARIZZI Bruno, DELOY Laurent, CHAUNUT Jean-Yves, BACARISSE Philippe, BACARISSE Benjamin, Madame RASSELET Marie.

Absents ayant donné procuration : RASSELET Pascal

Absents excusés : RASSELET Pascal, MARTIN Daniel

### **Délibération 2014.11.34 – Subvention Sapeurs-pompiers**

10 voix POUR

Une subvention a été accordée pour un montant de 855€ (4.50€ par habitant - Germigny 190 habitants) pour l'acquisition d'un véhicule de première intervention à l'usage des sapeurs-pompiers de Germigny, Janvry, Gueux, Vrigny, Coulomme la montagne, Ormes.

### **Délibération 2014.11.35 – Commande sapins de Noël**

10 voix POUR

50 sapins de Noël vont être commandés pour décorer la commune (épicéa 1m25-1m75 prix unitaire 7€).

### **Délibération 2014.11.36 – Remplacement porte latérale de l'Eglise**

10 voix POUR

La porte latérale de l'église étant défectueuse le conseil municipal décide de la remplacer, les travaux auront lieu au premier trimestre 2015. Un devis avait été demandé à BACARISSE Menuiserie 1140€ hors taxe.

### **Délibération 2014.11.37 – Remplacement tableau d'affichage de la place**

10 voix POUR

Le tableau d'affichage de la place va être remplacé, tableau extérieur pour 9 pages A4 commandé pour un montant hors taxe de 161€.

### **Délibération 2014.11.38 – Instauration taxe d'aménagement**

10 voix POUR

En 2011, une taxe d'aménagement de 2% avait été instaurée sur tous le territoire de la commune. Cette délibération avait été prise pour 3ans il est donc nécessaire de reprendre une délibération pour celle-ci. Le conseil municipal décide d'instaurer une taxe d'aménagement de 3% sur l'ensemble du territoire pour un délai de 3 ans.

### **Délibération 2014.11.39 – Instauration taxe d'aménagement taux différenciés par secteur**

7 voix POUR, 3 voix CONTRE

Il est possible d'instaurer une taxe d'aménagement majorée différente selon les secteurs à urbaniser sous réserve que cela soit justifié c'est pourquoi le conseil municipal décide d'instaurer une taxe à 15% dans les secteurs rue du ruisseau des bois depuis la rue de la montagne et rue derrière les murs depuis la rue des plantes et une taxe à 10% au bas de la rue Jules Brisac et chemin des vaches en vue des aménagements importants à réaliser à ces endroits.

### **Questions diverses :**

Concernant les **décorations de Noël**, les membres du conseil municipal et toutes personnes intéressées se réuniront le jeudi 27 novembre 2014 à 20h00 pour la réalisation de paquets cadeaux qui viendront s'ajouter aux sapins. Un appel aux habitants sera fait par le biais d'une info mairie pour la pose des sapins.

Il a été proposé de faire venir le père Noël et d'offrir aux enfants un goûter à la coopérative.

Concernant le **site internet de la commune**, un référencement avait été proposé cela coûte 50€ par an et permet de trouver plus facilement le site internet. Cette idée a été mise en attente afin d'avoir plus de recul sur la facilité d'accès actuel suite à la mise à jour du site.

Concernant le **PLU**, il a été demandé ou en été le dossier. Le géomètre travaille sur les dossiers pour que la procédure puisse continuer, nous sommes en attente des dossiers.

Les **haies** seront taillées le samedi 6 décembre 2014 à partir de 9h00, il est envisagé de faire la pose de sapins ce jour-là également.

Une **visite du cimetière** par les conseillers aura lieu le samedi 6 décembre 2014.

Il a été proposé d'acheter un **bac à sel** 190€ TTC. Le conseil municipal est favorable.

Prévoir la **banalisation des arrêts de bus**.

Une **exposition 14/18** était prévu pour cette année mais est reportée à l'année prochaine, photos plastifiées, projections, animations croix de guerre et cérémonie au cimetière pour les morts sont prévus.

La commune a reçu les **remerciements de l'ADMR** pour la subvention versée.

La Mairie a reçu un courrier de Madame GENIN Émilie qui nous informe reprendre la tournée de son père Jean Louis GENIN distillateur ambulancier.

Les **pompiers** ont fait part de leur intention de déménager dans un local à Janvry, une partie du matériel resterait à Germigny. La mise à disposition d'un défibrillateur reste à étudier (localisation, formation, maintenance)

Le Maire,  
TROCMEZ Gérard.